



COMPTE-RENDU VISIO-CONFERENCE

COC NOUVELLE AQUITAINE

VENDREDI 07 DECEMBRE 2018

Présent(s) : MATTIUZZO Norbert, MICHEL Marcel, VILLOING Céline, AUBIN Patrick,
Début de la réunion 15h00

Introduction

Norbert MATTIUZZO, secrétaire général de la ligue Nouvelle Aquitaine, souhaite faire le point sur le fonctionnement COC / salariée

1) Disponibilité secrétaire / président

Céline VILLOING est souvent peu disponible car affectée à plusieurs commissions ou sous-commissions. Le président de la COC est également très sollicité, particulièrement en ce moment, aussi éprouvent-ils beaucoup de difficultés à échanger sur les dossiers en cours. Dans un souci d'améliorer l'efficacité de cette relation mais aussi d'écourter les échanges avec les clubs, Patrick Aubin propose de prévoir un RDV téléphonique hebdomadaire tous les mercredis de 11h30 à 12h30 maximum afin de faire un point oral pouvant ensuite être complété par des échanges courriels. Céline VILLOING retient cette proposition qui sera effective dès la semaine prochaine.

2) Suivis des anomalies

La COC dispose d'un tableau de suivi créé par Matthieu GONDELLON et utilisable par tous sur le drive. Différents onglets permettent de gérer les anomalies avec notamment une différenciation des absences de secrétaires ou chronométrateurs. Sur proposition de Frédéric DUBOSQ, il est ajouté une page de dates des contrôles et d'attestation par les contrôleurs. Sans cette information, il est difficile de savoir quand la vérification a été faite et par quel membre du binôme responsable.

3) Délais et contrôles des vérifications

L'objectif est de réduire les délais d'envoi des notifications. De plus, il est important qu'aucune anomalie n'échappe aux contrôleurs. Il faut également aviser les clubs fautifs avant la journée suivante afin d'éviter qu'un club soit sanctionné deux fois pour le même motif. Une information va être faite à tous les membres de la COC.

Patrick AUBIN